

Réponse à une consultation 13.05.2016

Revenu de base inconditionnel: une utopie antisociale

Revenu de base Le 5 juin 2016, les citoyens se prononceront sur l'idée d'un revenu de base inconditionnel pour toutes les personnes vivant en Suisse. Le texte de l'initiative ne contient pas de précisions concernant le montant et le financement du revenu de base ou les modalités d'introduction. Les initiants proposent toutefois un versement mensuel de 2 500 francs pour les adultes et de 625 francs pour les mineurs. En contrepartie, le revenu de base remplacerait les prestations des assurances sociales si celles-ci représentent un montant inférieur. Les auteurs de l'initiative estiment cependant que les étrangers et les Suisses vivant à l'étranger devraient remplir certaines conditions pour y avoir droit. Même sans afflux de migrants, l'introduction d'un revenu de base engendrerait toutefois des surcoûts exorbitants. Or, aucune indication n'est donnée au sujet du financement de ces coûts supplémentaires pouvant aller jusqu'à 154 milliards de francs par an selon les estimations en dépit des économies réalisées dans le domaine social.